

Médico-social Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)

MAS « Résidence La Colline » – Association ASPEC

Mortagne au Perche

CONTACT

MAS "Résidence La Colline" - Association ASPEC
Chemin rural des Terres Noires
61400 Mortagne au Perche
Tél. : 02 33 85 85 85
Fax : 02 33 85 85 24
E-mail : aspec@assoaspec.fr
Site web : http://www.assoaspec.fr/

ÉQUIPES

Président / Présidente

Monsieur Jean-Marie GOUSSIN

Directeur / Directrice

Madame Fanny BEAUDOIRE - Directrice

PUBLIC

Type de handicap

- Handicap moteur
- Handicap cognitif
- Polyhandicap

La Maison d'Accueil Spécialisée est un établissement pour adultes souffrant d'une épilepsie sévère ayant entraîné un polyhandicap et/ou adultes présentant un handicap durable des suites d'une lésion cérébrale (traumatisme crânien, AVC, maladie..) et présentant des effets invalidants

Capacité d'accueil

La MAS peut accueillir 20 adultes, hommes et femmes à partir de 18 ans, sur tous modes d'accueils et d'accompagnement en fonction du projet de vie de la personne (accueil de long séjour, accueil

temporaire ...).

DESCRIPTIF

Missions

La Maison d'Accueil Spécialisée est un établissement pour adultes souffrant d'une épilepsie sévère ayant entraîné un polyhandicap et/ou adultes présentant un handicap durable des suites d'une lésion cérébrale (traumatisme crânien, AVC, maladie..) et présentant des effets invalidants sur le plan :

- des autonomies de la vie quotidienne, relationnelles et sociales.
- neuropsychologique (langage, compréhension, mémoire...)
- moteur et psychomoteur.
- des troubles associés (relationnels psychologiques, comportementaux (dans la mesure où ceux-ci restent compatibles avec une vie en collectivité), nécessitant une surveillance et des soins médicaux ainsi qu'un accompagnement soutenu et personnalisé.

La MAS offre à l'usager des prestations de service : Prestations d'accompagnement à la vie quotidienne, sociale et de loisirs, Prestations hôtelières, Prestations soignantes et thérapeutiques.

Les usagers doivent bénéficier d'une notification d'orientation en FAM par leur CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) ; être âgé de 18 ans, et de plus, être cérébrolésé.

Chaque candidature est étudiée par une commission composée d'une équipe pluridisciplinaire. L'assistante sociale est la personne ressource de cette procédure. Des entretiens téléphoniques et ou une visite de contact sont possibles au préalable d'un acte de candidature.

Activités

- Activités en interne ou à l'extérieur de l'établissement.
- Activités sur chaque groupe de vie.
- Activités individuelles et/ou en ateliers (chant, presse et actualités, esthétique, jeux de société, lotos, groupe mémoire...)
- Projet thématique en préparation de la fête des familles et des amis annuelle.
- Médiation animale.
- Point internet.
- Atelier mémoire (chant, presse et actualités), atelier esthétique.

Description complémentaire

La Maison d'Accueil Spécialisée est un établissement spécialisé pour **adultes présentant une épilepsie sévère ou un handicap durable des suites d'une lésion cérébrale (traumatisme crânien, AVC, maladie..)** et présentant des effets invalidants sur le plan :

– Des autonomies de la vie quotidienne, relationnelles et sociales

– Neuro-psychologique (langage, compréhension, mémoire...)

– Moteur et psycho-moteur

– Et des troubles associés (santé générale, relationnels, psychologiques, comportementaux (dans

la mesure où ceux-ci restent compatibles avec une vie en collectivité), nécessitant une surveillance et des soins médicaux importants ainsi qu'un accompagnement soutenu et personnalisé.

Accueil en différents types de séjour en fonction du projet de vie de la personne :

– Accueil de long séjour

– Accueil temporaire, de relais pour les familles, d'adaptation à une institution, de stage d'évaluation, d'aide à l'orientation.
Je souhaite en savoir plus sur les MAS.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Jours d'ouverture

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi
- Dimanche

Indisponibilités dans l'année

La MAS est ouvert toute l'année. Pour le week-end et les vacances, les résidents sont invités à suivre un calendrier. L'établissement dispose d'une salle dédiée à l'accueil des familles ou amis.

Aire d'intervention

- Calvados
- Eure
- Manche
- Orne
- Seine-Maritime

Dernière mise à jour le 20 novembre 2026

Lien de la fiche sur le site RSVA :
https://rsva.fr/acteurs/mas-residence-la-colline-mortagne-au-perche-aspec/